# NOTE D'INFORMATION

#### **FCP ALPHA BANK FUND**

Nature juridique FCP

Société de gestion
RED MED ASSET MANAGEMENT

VISA DE L' AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de l'article 86 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP16067 en date du 05/05/2016.

Directeur Général Adjoint

Hienam Et.ALAMY

Hienam Et.ALAMY

Marché des Control

un

## ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion RED MED ASSET MANAGEMENT sise 6ème étage , 122, Boulevard d'ANFA représentée par M. ABABOU Abdesslam en sa qualité de Président Directeur Général , qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature Abdes law ABABOU

**AVERTISSEMENT** 

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.



## I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale

: FCP ALPHA BANK FUND

- Nature juridique

: FCP

- Code Maroclear

: MA0000041394

- Date et référence de l'agrément

: 03/02/2016, GP16016

- Date de création

: 14/04/2016

- Siège social

: 6ème étage , 122, Boulevard d'ANFA

- Durée de vie

: 99 ans

- Exercice social

: 01/01 au 31/12

- Apport initial

: 1,000,000 de Dirhams

- Valeur liquidative d'origine

: 1,000 Dirhams

- Etablissement de gestion

. 1,000 Dirilanis

ABABOU Abdesslam

: Banque Centrale Populaire

Etablissement dépositaire

.

Commercialisateur
Commici cianoaccar

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone
RED MED ASSET MANAGEMENT	ABDESLAM ABABOU	+212 522 275 965
	KAWTAR ZEKRI	+212 522 279 044

Commissaire aux comptes

: PwC Maroc représentée par Mohamed RQIBATE

: RED MED ASSET MANAGEMENT représentée par

### II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

Classification

: Obligations.OCT

Sensibilité min

: 0.5 (exclu)

Sensibilité max

: 1.1 (inclus)

Indice de référence

: Moroccan Bond Index Court terme publié par BMCE CAPITAL

Objectifs de gestion

: L'objectif du FCP est d'offrir aux porteurs de parts un véhicule de

placement court terme à liquidité quotidienne, investi en dette privée émise par les banques marocaines et en titres émis ou garantis par l'Etat.

- Stratégie d'investissement :

Le FCP est en permanence investi à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM « obligations court terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances émis par les banques marocaines et émis ou garantis par l'état. Le FCP ne peut détenir ni actions, ni certificats d'investissement, ni droits d'attribution ou de souscription, ni parts d'OPCVM « actions », ni parts d'OPCVM « diversifiés », ni parts d'OPCVM « contractuels ».



- Durée de placement recommandée : 6 mois et plus
- Souscripteurs concernés : Institutionnels- Entreprises financières et non financières professions libérales et particuliers

#### III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : Dès publication de la note d'information
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : La valeur liquidative est calculée sur une base quotidienne (si un jour est férié, elle est calculée le premier jour ouvré qui suit).
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : La diffusion de la valeur liquidative est quotidienne par voie d'affichage dans les locaux de l'établissement de gestion et la publication se fait d'une manière hebdomadaire dans un journal d'annonces légales.
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : Les souscriptions et rachats peuvent être effectués à tout moment sur la base de la prochaine valeur liquidative.
  - Le prix de souscription est égal à la prochaine valeur liquidative de la part majorée de la commission de souscription.
  - Le prix de rachat est égal à la prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat. Les souscriptions et rachats devront être reçus au plus tard à 11 heures le jour de calcul de la VL. Passé ces délais, ils seront traités sur la base de la prochaine valeur liquidative.
- Affectation des résultats : « LE FCP ALPHA BANK FUND » est un FCP de capitalisation.
- Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode des Intérêts courus.
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

#### IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
  - Commission de souscription maximale :
    - Au maximum 1% hors taxe des montants souscrits, la part incompressible acquise à l'OPCVM est nulle.
  - Commission de rachat maximale :
    - Au maximum 1% hors taxe des montants rachetés, la part incompressible acquise à l'OPCVM est nulle.
  - Cas d'exonération :
    - o à la discrétion du réseau placeur.

[w

# - Frais de gestion :

0

1% HT au maximum. Les frais de gestion annuels s'élèvent au maximum à 1% hors taxes de l'actif net du FCP déduction faite des parts et actions d'autres OPCVM détenus en portefeuille et gérés par Red Med Asset Management. Ils sont calculés sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. Ils seront provisionnés à chaque valeur liquidative.

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion		
1- Commissions AMMC	0,025% HT		
2- Dépositaire	L'établissement de gestion du FCP s'engage à payer à l'établissement dépositaire des commissions sur les actifs déposés de 0,015% HT.		
3- Maroclear	4 000 MAD (Annuel)		
4- Maroclear (Trimestriel)	Selon les conditions en vigueur		
5- Frais Publications	Selon les tarifs fixés par le journal		
6- Commissaire aux comptes	12 000 MAD		
7- Prestations de RED MED ASSET MANAGEMENT	Frais de gestion - (1) - (2) - (3) - (4) - (5) - (6)		